

# INTÉGRATION

**Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) travaille pour que le volontariat soit intégré dans des programmes de développement nationaux et incorporé dans les plans et les activités de ses partenaires. Le volontariat facilite l'élaboration de stratégies participatives de développement national. Il aide à garantir l'appropriation locale, la durabilité et l'engagement de tous les intervenants.**





## Intégrer le volontariat dans les plans de développement

**Afin de faciliter l'appropriation nationale des processus de développement, le programme VNU encourage l'intégration du volontariat dans les objectifs et les activités de ses partenaires tels que les gouvernements et les organismes de développement.**

Le programme VNU est le partenaire du PNUD pour appuyer la gouvernance démocratique de par le monde. Plus de 1 500 volontaires VNU travaillent avec le PNUD dans ce domaine. Ils jouent un rôle crucial en fournissant aux gouvernements et aux autres intervenants un soutien technique spécialisé aux niveaux national et local. En travaillant avec les autorités locales et les communautés, ils s'assurent que la gouvernance est basée sur les principes des droits de l'homme, de l'accès à la justice, de l'intégration et de l'égalité des sexes. Ceci permet d'assurer que les gens ont la possibilité de participer aux processus décisionnels qui affectent leur vie.

On peut mesurer le succès du programme VNU à démontrer l'efficacité du volontariat, à travers la reproduction et l'augmentation d'initiatives de développement par ses partenaires, ainsi que par l'engagement d'autres volontaires dans le programme VNU et dans d'autres organismes. Les accords de programme entre les volontaires VNU et leurs partenaires prévoient l'engagement croissant des volontaires VNU et la mobilisation des communautés locales dans la participation au développement grâce à l'action volontaire.

Par exemple, le programme VNU a collaboré avec la Conférence des Nations Unies sur la Désertification (CNUD) sur un projet de gestion des ressources naturelles au Cap Vert, projet reproduit en Ethiopie, en Zambie et au Zimbabwe en 2007. Ce projet a impliqué des jeunes, développant leur capacité à gérer les bassins versants et l'habitat, et leur assurant un revenu grâce à l'agroforesterie.

## La connaissance pour lutter contre la discrimination des femmes



14.1



14.2

**Le volontariat permet aux communautés d'engendrer leurs propres solutions faces aux défis du développement, et donc de compléter le travail des gouvernements et des partenaires du développement, y compris des organisations de la société civile.**

Les mutilations génitales féminines sont une pratique préjudiciable et une violation fondamentale des droits de l'homme qui touche 90% des femmes au Soudan selon l'étude Safe Motherhood Survey effectuée en 1999 par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Une stratégie nationale visant à abolir les mutilations génitales féminines existe depuis 2001. Le gouvernement et des organisations des Nations Unies se sont impliqués dans différentes démarches pour combattre cette pratique. En 2007, le programme VNU a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale et au lancement d'une campagne pour l'abandon de tous types de mutilations génitales féminines.

L'approche unique du programme VNU pour combattre les mutilations génitales féminines capitalise sur le volontariat et sur l'action communautaire locale. En travaillant en étroite relation avec le FNUAP, l'Université Ahfad pour les femmes et d'autres intervenants, le programme VNU a engagé des volontaires locaux pour s'attaquer à ces problèmes au sein de leur propre communauté. Cela a conduit à une plus grande conscientisation collective pour envisager l'abandon de ces pratiques.

En impliquant les hommes et les jeunes dans l'éducation de leurs pairs, en engageant les sages-femmes et les mères dans l'éducation sexuelle, et en travaillant avec les écoles afin de sensibiliser les enfants, le programme VNU et les volontaires de la collectivité ont été en mesure de contester la pratique des mutilations génitales féminines dans une perspective communautaire.

L'approche holistique de ce projet pilote a été essentielle à son succès. Une combinaison innovante de matériaux d'information, l'entrée dans la communauté par le biais des écoles et l'atteinte des familles des élèves grâce à des manifestations publiques a conduit à l'engagement d'un plus grand nombre de personnes. Pour assurer la durabilité, le programme VNU et ses partenaires ont soutenu la création d'une nouvelle organisation non gouvernementale composée des volontaires de la communauté qu'il avait mobilisés. Ce schéma est reproduit ailleurs au Soudan et est élargi pour inclure de nouveaux partenaires.



15.1

## La lutte contre le VIH/sida parmi les groupes vulnérables

**La participation volontaire a le potentiel de transformer des populations défavorisées, destinataires passifs, en protagonistes actifs, engagés dans les efforts de développement local.**

Le programme VNU construit des partenariats qui stimulent la création d'environnements politique, juridique et social pour résoudre les problèmes et les besoins des groupes vulnérables. Le programme VNU engage les groupes vulnérables et des réseaux de pairs – y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes atteintes par le VIH/sida – dans des efforts volontaires pour aborder les questions de développement.

Au Bénin, le programme VNU et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont co-financé un programme qui a développé la capacité des dirigeants des Boy Scouts à faire preuve de leadership sur les questions entourant le VIH et le sida. Le programme VNU et le programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ont permis aux dirigeants des Boy Scouts de suivre une formation sur l'amélioration des compétences organisationnelles, la sensibilisation et la conscientisation au VIH/sida. Le résultat est que les dirigeants des Boy Scouts travaillent maintenant avec leurs groupes afin de décourager tout comportement à risque qui facilite la propagation du VIH/sida et de réduire la stigmatisation qui y est liée. Ce programme a maintenant été officiellement incorporé dans le programme du mouvement scout et fera partie d'une initiative mondiale appelée « rubans rouges pour les scouts ».

De même, en Mongolie, les volontaires VNU ont mobilisé des partenaires locaux pour participer à des campagnes d'information et de sensibilisation. Aborder la prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida a permis une sensibilisation du public et a réduit les comportements sexuels à risque parmi les jeunes. Les volontaires VNU et la communauté locale des volontaires ont agi comme des médiateurs et des modèles pour mobiliser et renforcer la participation des adolescents, des travailleurs du sexe et d'autres populations vulnérables dans la stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida.



**Les volontaires VNU jouent un rôle clé en facilitant l'intégration de la paix et les interventions de développement sur le terrain. Ils contribuent à établir un environnement sûr et stable, au sein duquel peuvent commencer à se développer des processus constitutionnels et politiques, notamment dans les pays sortant d'un conflit et dans ceux en transition vers une gouvernance démocratique. Le Département des Opérations de Maintien de la Paix (DOMP) travaille avec le programme VNU depuis 1992.**

La mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC) a profité de la présence de près de 700 volontaires VNU en 2007, ce qui représente près de 40% du personnel civil international de la mission. Ils ont contribué à identifier, localiser, désarmer et rapatrier les combattants étrangers dans les zones reculées. Ils ont surveillé et sensibilisé aux violations des droits de l'homme, et ont agi comme porte-parole de la mission.

Depuis qu'ils ont facilité les élections présidentielles et législatives en République démocratique du Congo en 2006 – la plus grande opération électorale jamais soutenue par l'ONU – les volontaires VNU ont développé les compétences de plusieurs milliers d'employés de la commission électorale nationale, permettant donc un plus grand investissement dans l'éducation civique des électeurs. En 2007, les volontaires VNU ont aidé aux préparatifs des élections locales, qui se tiendront en 2008, avec plus de 55 000 bureaux de vote et plus de 200 000 candidats.

Le programme VNU travaille au sein de la Mission des Nations Unies au Népal pour aider à la mise en œuvre effective, et dans les délais, de l'Accord de paix global de 2006, ainsi qu'à sa transformation en une paix permanente et durable. En 2007, les volontaires VNU ont travaillé avec la mission dans les domaines de la protection de l'enfance, des affaires civiles, de l'égalité des sexes, et de l'information publique. Ils ont également fourni un soutien technique, administratif et électoral. Le programme VNU a aidé à piloter les élections de 2008 pour une Assemblée Constituante et a mis à disposition une équipe de volontaires VNU, observateurs électoraux, pour analyser et rendre compte de tous les aspects du processus électoral.



17.1

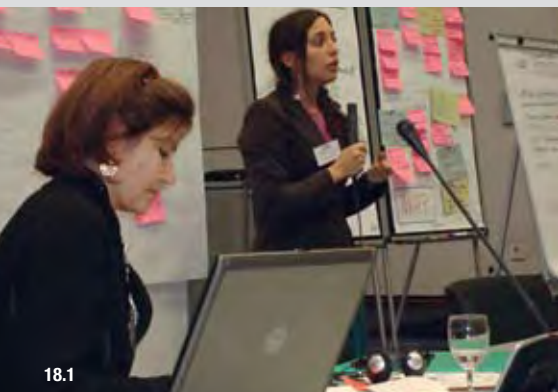
## Encourager l'appropriation nationale dans les communautés sortant d'un conflit

**Le programme VNU renforce les capacités de ses homologues nationaux à s'approprier les processus de développement et à reconnaître l'importance de l'engagement des volontaires comme force cohésive et comme outil pour la paix et le développement.**

En Somalie, le programme VNU fournit un appui à des projets de prévention des crises et de relèvement, de réduction de la pauvreté ainsi qu'au programme pour l'État de droit et la sécurité. En travaillant avec le PNUD, le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres partenaires, les volontaires VNU, en 2007, se sont concentrés sur le soutien et l'autonomisation des populations vulnérables et marginalisées, y compris les ex-combattants, les personnes déplacées et les rapatriés.

Parce qu'ils promeuvent le maintien de la paix et la sécurité, les volontaires VNU ont formé le personnel des prisons et des forces de police. Ils ont renforcé l'application des lois et ont participé à des activités psychosociales de réintégration. Ils ont également encouragé les organisations de jeunes et de femmes à améliorer leurs moyens d'existence et les ont sensibilisés sur des sujets tels que le VIH/sida. En 2007, les volontaires VNU ont aidé à la construction de nouvelles prisons et de nouveaux établissements hospitaliers, à l'amélioration des infrastructures pour les orphelins et les patients atteints de maladies mentales, et à la formation d'infirmières et de sages-femmes.

## La planification du développement : Le rôle du volontariat dans le développement



18.1



18.2

**Le programme VNU encourage l'intégration du volontariat dans la planification du développement. Il met l'accent sur la réduction des écarts entre les responsables politiques locaux et les structures décentralisées, sur la facilitation de la coordination dans la programmation du développement entre les zones urbaines et rurales et sur le maintien de la paix dans les pays sortant d'un conflit.**

En 2007, le programme VNU a appuyé les processus de décentralisation visant à améliorer la gouvernance locale dans plusieurs pays. Il a encouragé la création et le renforcement des capacités de structures locales de développement et de planification. Le programme VNU a également amélioré la mobilisation des communautés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et a favorisé leur participation au suivi des résultats nationaux.

Reflétant l'intégration du volontariat dans la planification du développement par le système des Nations Unies, le rôle des volontaires VNU et/ou de l'action volontaire a été incorporé dans 41 des 80 Plans-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) en 2007, comparativement à 9 en 2005. Il en va de même pour 29 plans d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays, contre 2 en 2005. Le programme VNU a également appuyé les gouvernements dans le processus d'élaboration du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (PRSP), et stimulé la participation au développement local en encourageant une plus large contribution de la société civile.

Sur la base du Mémoire d'accord et de la Note sur les principes directeurs signés en 2003, le programme VNU et le DOMP travaillent de concert pour renforcer un environnement dans lequel le volontariat est reconnu comme un élément important du succès des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En 2007, près de 3 000 volontaires VNU ont aidé 18 missions politiques spéciales et opérations de maintien de la paix à accomplir leurs mandats. Environ la moitié de tous les volontaires VNU sont engagés dans les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales. Ils constituent 30% du personnel civil international appuyant les missions du DOMP dans le monde entier.

## Intégrer le volontariat dans tous les agendas des Nations Unies

**Le programme VNU collabore avec les organismes partenaires des Nations Unies et les gouvernements afin d'encourager la mobilisation sociale ainsi qu'un développement transparent et participatif. Le programme VNU participe au projet pilote des Nations Unies « Unis dans l'action », qui a pour but de garantir des progrès de développement plus efficaces et plus performants.**

Le programme Unité d'action des Nations Unies en Albanie soutient la participation de la population et l'intégration sociale, et reconnaît la contribution du volontariat à ces fins. En tant que membres de l'équipe de l'Unité d'action des Nations Unies, les volontaires VNU ont appuyé l'intégration des groupes défavorisés dans le processus de développement. Dans le cadre des programmes conjoints Unité d'action des Nations Unies, les volontaires VNU ont un rôle essentiel à jouer dans l'engagement des bénévoles de la collectivité pour la mise en œuvre des initiatives de développement local, et ce afin d'améliorer l'intégration sociale et les conditions de vie des minorités rom et tzigane en Albanie. Ils travaillent aussi avec des jeunes des zones défavorisées. Le programme VNU contribue également aux efforts nationaux pour enrayer la « fuite des cerveaux » affectant l'Albanie par la mobilisation, dans le pays, de jeunes diplômés prometteurs, et en offrant des possibilités de volontariat pour les expatriés qualifiés de retour au pays.



## Améliorer le soutien au volontariat

**Le programme VNU aide les pays à intégrer les volontaires dans leurs programmes de développement et à utiliser le volontariat pour répondre aux objectifs de développement.**

Au Sénégal, le programme VNU collabore avec les agences des Nations Unies et le gouvernement pour promouvoir le volontariat comme un moyen viable de faire participer les communautés locales et de réaliser les objectifs de développement du pays. Le PNUAD (2007-2011) comprend la promotion du volontariat comme un moyen d'accroître l'efficacité de l'aide dans la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le rôle du volontariat est également reconnu comme un mécanisme transversal pour la mise en œuvre du programme de pays du PNUD dans le CPAP.

En réponse aux priorités du gouvernement en 2007, le programme VNU a lancé un projet avec le PNUD et d'autres organisations des Nations Unies pour soutenir les efforts visant à atteindre les OMD par le biais du volontariat. Le projet vise à établir un cadre juridique et réglementaire pour l'engagement de volontaires et à créer un service bénévole de soutien et un centre de coordination pour renforcer les capacités nationales de coordination et de promotion du volontariat.